

Formation -CSE : Les missions et les attributions

Entreprises de + de 50 salariés

OBJECTIFS DU MODULE

Réf : CSEF2

Durée : 2 jours

- Définir les missions et les prérogatives des membres du CSE
- Connaître les droits, les devoirs et les obligations
- S'approprier les méthodes nécessaires d'aide à la réussite de la mission
- Connaître les principaux éléments comptables et le fonctionnement des budgets CSE

PUBLIC

Contact:

Ahmed OUMGHAR
02.54.96.02.60
contact@cdo-formation.fr

- Membres élus CSE

PRE-REQUIS

- Etre élu membre du CSE

PROGRAMME DE FORMATION

- Le rôle du CSE : missions, attributions et prérogatives
- Intégration de la mission comité de santé, sécurité et condition du travail
- Fonctionnement du CSE dans le respect du cadre juridique
- Convocation, ordre du jour, procès-verbal
- Rôles : du Président, du Secrétaire, du Trésorier
- Règlement intérieur
- Recours aux experts de CSE
- Les méthodes de communication
- Les moyens de communication ou d'enquête auprès des salariés
- Les budgets de CSE et les marges de manœuvre
- Le budget d'activités sociales et culturelles
- Les obligations comptables
- Protections des membres du CSE
- Assurances obligatoires du CSE
- Simulation d'une réunion de CSE à partir d'un ordre du jour construit en cours

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation à dominante pratique : après un apport théorique, le formateur s'appuiera sur les connaissances des participants pour établir des stratégies de travail afin de mieux réussir la mission.

EVALUATION

- Attestation de stage



Tél: 02.54.96.02.60
Fax : 02.72.22.06.14
www.cdo-formation.fr

Un conseil dai
choix d'une
formation !
Contactez notre
conseiller:

**Ahmed
OUMGHAR**
06.30.82.18.84
a.oumghar@cdo-
formation.fr